

## Europe : la pente est raide

Christophe Ramaux (Université Paris I)

Une version courte de cet article est parue dans *Politis*, 18 décembre 2014

Le PIB des Etats-Unis est supérieur de 10 % à son niveau d'avant la crise de 2008. La politique monétaire de la FED a été radicale. La politique budgétaire tout autant : le déficit public américain a été poussé à plus de 10 % du PIB entre 2009 et 2011, près de 9 % encore en 2012. Ces plans de relance ont marché. Avec le retour de la croissance et des emplois, les recettes fiscales affluent, le déficit public se réduit à vue d'œil (moins de 3 %)<sup>1</sup>. L'Europe, par contraste, fait pâle figure. Son PIB, à l'instar de celui de la France, a à peine retrouvé son niveau de 2008, et certains pays du Sud sont en dépression. Les Etats-Unis parviennent simultanément à réduire l'endettement privé qui avait été à la racine de la crise de 2008<sup>2</sup>, ce que ne parvient pas à faire le Vieux continent.

Les causes du mal européen sont connues : l'austérité salariale et budgétaire plombe l'activité, précipite certains pays dans la déflation, creuse le chômage... ce qui finalement interdit de réduire les dettes tant privées que publiques. Depuis 2012, le FMI donne des leçons keynésiennes aux dirigeants européens<sup>3</sup>, dont François Hollande. Nous sommes décidément tombés bien bas.

Consciente du danger qui menace l'euro lui-même, la BCE accepte de bouger, même si c'est toujours avec retard. Elle va sans doute consentir, début 2015, au rachat de titres d'emprunts publics. Mais cela ne suffira pas si l'austérité se poursuit. La commission Juncker le reconnaît, à sa façon. Elle présente un plan de relance de l'investissement chiffré à 315 milliards. Mais à y regarder de près, le Fonds créé ne disposera que de 21 milliards (dont 16 déjà budgétés). Le reste, escompte-t-elle, proviendra du privé. Au passage, c'est une vaste usine à gaz de partenariats public-privé qui est lancée. Et la même commission continue à exiger des « réformes structurelles » en échange d'un léger relâchement du calendrier de l'austérité budgétaire.

Les « réformes structurelles » justement : c'est devenu le dada de la droite socialiste, Valls et Macron en tête. On ne pleurera pas ici le sort de certains professionnels de la rente (notaires, administrateurs judiciaires...). Quant à laisser entendre qu'on sortira de la crise en travaillant un peu plus le dimanche...

---

<sup>1</sup> Déficit et dettes étant rapportés au PIB, ils se réduisent aussi en raison de la hausse de ce dernier : c'est l'effet dénominateur, trop souvent sous-estimé.

<sup>2</sup> La dette des ménages américains, de 145 % de leur revenu disponible en 2007 est passée à 105 % en 2014.

<sup>3</sup> Le FMI a toutefois été l'un des premiers, dès 2010, à prôner « l'ajustement budgétaire » alors que la reprise avait à peine commencé. Un récent audit interne critique assez vertement cette stratégie : Independent Evaluation Office of the IMF (2014), « IMF Response to the Financial and Economic Crisis : An IEO Assessment », 8 octobre.

Les sociaux-libéraux sont décidément de moins en moins sociaux. Le rapport franco-allemand rédigé par Henrik Enderlein et Jean Pisani-Ferry en témoigne<sup>4</sup>. Il reconnaît, dans ses premières lignes, que « nous approchons d'un point de basculement en Europe », avec la « stagnation », « l'inflation faible », la « fragmentation au sein de la zone euro » qui « n'a pas disparu ». Il plaide timidement pour une relance de l'investissement en Allemagne qui en manque en effet terriblement. Mais pour le reste, il préconise un trivial chapelet de mesures libérales : négociation salariale non plus annuelle mais triennale, assouplissement des accords de « maintien de l'emploi »<sup>5</sup>, possibilité de déroger plus amplement au code du travail dans les accords de branche<sup>6</sup>...

L'Europe est au bord du précipice. Les dirigeants européens, au mieux, louvoient. Mais ne changent pas de direction. C'est l'hiver. Vivement le printemps des peuples...

---

<sup>4</sup> « Réformes, investissement et croissance : un agenda pour la France, l'Allemagne et l'Europe » (Novembre 2014).

<sup>5</sup> Les « accords de maintien dans l'emploi » ont été introduits suite au funeste Accord national interprofessionnel (ANI) de janvier 2013. Ils offrent la possibilité de réduire les salaires (ou d'augmenter les horaires) en cas de « graves difficultés économiques conjoncturelles ». Comme toujours, le MEDEF promettait des dizaines de milliers d'emplois à la clef. Preuve du caractère farfelu de cet argument, la disposition n'est quasiment pas utilisée par les entreprises (seuls cinq accords ont été signés en un an !). Il en avait été exactement de même avec la Loi Fillon de mai 2004 qui introduisait déjà la possibilité (mais pas sur les salaires) de tels accords « dérogatoires » (moins d'une dizaine d'accords signés dix ans plus tard...). Loin de tirer le bilan de ces inepties en faveur de la flexibilité, le rapport Enderlein – Pisani-Ferry, préconise des accords de maintien dans l'emploi « offensifs », accessibles dès qu'il y a « une concurrence accrue sur le marché » (sic !).

<sup>6</sup> Le rapport se plaint du rôle de la loi en France et ose donner la rémunération des heures supplémentaires en illustration...